

Réf: Dossier 282658

Avis de constitution

SOCIETE « EMERGENCE AFRIQUE CONSTRUCTION ET PRESTATION
DIVERS COTE D'IVOIRE » en abrégé « AEC-CI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON Koweït à 100 mètre du
petit marché, Lot 1036, Ilot 115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCE AFRIQUE
CONSTRUCTION ET PRESTATION DIVERS COTE D'IVOIRE »
en abrégé « AEC-CI »

Objet : prestations de services divers. BTP

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON Koweït à 100 mètre du
petit marché, Lot 1036, Ilot 115

Dirigeant(s) M N'GUESSAN AGBO LUC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01801 du 26/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11219/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

